



## Rapport d'activité 2020

Chers membres,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour arrêter les comptes du deuxième exercice de votre association et pour procéder à une modification des statuts et au renouvellement du bureau.

### Rapport moral

Nous vous rappelons tout d'abord que votre association a été créée en novembre 2018 sous le nom d'Amujex (*Amis du musée des juifs exilés des pays méditerranéens et orientaux*), en s'inspirant d'un grand projet de mémorial-musée préparé par Jean-Loup Msika pour une implantation à Jérusalem. Elle a changé son nom, à la suite d'une assemblée extraordinaire tenue en mai 2019, en Amussef (*Amis du musée du monde séfaraïde*) et a procédé à la nomination d'un nouveau bureau lors de l'assemblée du 15 septembre 2020.

Le changement de nom opéré en 2019 avait pour objet de raccourcir le nom et de le rendre plus facile à mémoriser mais ne signifiait pas un changement de l'objectif poursuivi, faire revivre la mémoire des communautés juives du monde séfaraïde, méditerranéen et oriental, ainsi qu'il ressort sans ambiguïté de notre nouvelle signature qui figure en tête de ce rapport, que nous devons à l'action de mécénat de la société *Denelen* citée plus loin dans ce rapport.

Plus précisément, le Mussef a pour ambition de présenter à Paris, tant aux Français de tous âges, juifs ou non, qu'aux nombreux touristes qui visitent Paris (en temps normal), l'histoire des Juifs ayant vécu naguère dans des pays méditerranéens et orientaux et notamment en Afghanistan, Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Espagne, Ethiopie, Grèce, Irak, Iran, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Pakistan, Portugal, Soudan, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen. Cette histoire n'a jamais été racontée et beaucoup des témoins de leur dernier exil sont en France et sont encore vivants.

Une telle ambition suppose à l'évidence la création d'un nouveau musée complémentaire du Mahj. Ce magnifique musée qui vient de fêter ses 20 ans est en effet à l'étroit dans ses murs. Malgré son extension envisagée sous le jardin Anne Frank, il ne pourra pas s'occuper convenablement à la fois des juifs d'Europe et des juifs de la Méditerranée.

Un [projet scientifique et culturel](#) (PSC) a été élaboré par une normalienne, Clara Jeangros, sous l'égide d'un comité scientifique présidé par Anne Dulphy, professeur à Polytechnique. Après appel d'offres, un [parcours muséographique](#) détaillé a ensuite été préparé par la société Avesta, dirigée par Paul Alezraa, muséographe reconnu sur le plan international. Des négociations ont été entreprises pour louer un magnifique immeuble de 2000 m<sup>2</sup> situé rue de Constantine, anciennement occupé par le centre culturel canadien. Les besoins pour l'ouverture et le fonctionnement du musée pendant les 3 premières années étaient estimés à 12 M€.

Comme indiqué l'année dernière, faute d'avoir trouvé les donateurs pionniers permettant de lancer ce grand projet, nous n'excluons pas de démarrer sous une forme plus modeste dans un bâtiment de la communauté disposant de quelques centaines de mètres carrés pour accueillir une préfiguration du Mussef.

L'exercice écoulé n'a pas permis d'avancer beaucoup sous l'effet conjugué de la crise du covid 19 et de dissensions au sein du bureau, dont nous devons vous rendre compte, en commençant par vous rappeler ce qui avait été décidé lors de la dernière assemblée.

### **Rappel de l'assemblée du 15 septembre 2020**

Avant le vote des résolutions d'approbation des comptes 2018-19, de modification des statuts et de nomination du nouveau bureau, le procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2020 indiquait ce qui suit :

*« Le président explique ensuite la motivation de cette première modification des statuts afin de permettre à plus de membres de s'impliquer et répartir les tâches avec des vice-présidents et un secrétariat général. Les statuts seront élargis encore pour mettre en place un conseil d'administration, et permettre à chaque composante du monde séfarade d'y être représentée, ce travail de nouveaux statuts et de consultation sera animé par David Ankri et Didier Nebot qui présenteront à une prochaine AG mixte AGE un projet de statuts en début décembre prochain.*

*Le président passe ensuite la parole à chacun des membres du bureau qui se présentent aux suffrages de l'assemblée :*

*Serge Dahan, président du Bnai Brith européen -BBE, Président de Morial et trésorier du Crif , souhaite s'impliquer pour la mémoire du monde séfarade en général. Il accepte la mission de vice-président , il s'attachera à positionner cette association en harmonie avec les institutions et les autres organismes ;*

*Didier Nebot est président d'honneur de Morial et écrivain de romans historiques du monde séfarade, il va se consacrer aux nouveaux statuts et à élargir le panel d'experts et de conseils, il a aussi en vue d'autres sites pour la réalisation du projet de musée de l'association.*

*Muriel Touaty est ex directrice du Technion France, elle a rejoint le groupe Onepoint en tant que vp innovation et formation, elle a accepté d'être candidate VP communication et techniques numériques,*

*Robert Sitbon, est chef d'entreprise en services web et designer, il a une connaissance des techniques du web et du numérique et des références dans le secteur des musées, il a accepté d'être le webmaster de l'association,*

*David Ankri a été impliqué au BBF, il est créateur d'entreprises innovantes, et a mis en place un comité de pilotage de personnalités et d'experts tant du monde séfarade que des technologies numériques et propose de coordonner les actions opérationnelles (expositions, portail de musée numérique, ...), ceci avec un secrétariat général réunissant des bénévoles de toutes les sensibilités afin de faire reconnaître l'association, et développer des partenariats, et du sponsoring. »*

### **Événement du 30 novembre 2020**

Vous savez que nous avons prévu de faire un grand événement autour du 30 novembre 2020, jour de la commémoration de l'exil des réfugiés juifs des pays arabes et d'Iran. Une salle avait été demandée à cet effet à la mairie de Paris Centre. La crise du covid nous a amenés à en faire un événement virtuel qui a néanmoins eu un grand succès, avec plus de 100 inscrits.

Notre débat du 30 novembre sur zoom a été une grande réussite. Beaucoup d'entre vous y ont participé. Après mon exposé introductif, expliquant pourquoi, bien qu'étant ashkenaze, je m'étais lancé dans cette aventure, Daniel Saada, représentant de l'Ambassade d'Israël, a brossé rapidement les raisons de cette journée du 30 novembre puis William Zerbib, journaliste à RCJ, a animé un débat avec Jean-Pierre Allali, né en Tunisie, Salomon Malka, né au Maroc, Didier Nébot, né en Algérie et Albert Soued, né en Egypte.

Après un intermède chanté par Sandra Bessis, née en Tunisie, David Ankri, secrétaire général d'Amussef, a donné la parole à divers intervenants, dont Ariel Carciente, né à Casablanca, qui a parlé du Farhoud, Claire Rubinstein, présidente de la Société d'histoire des juifs de Tunisie, qui a parlé des événements de Bizerte et Bernard Bismuth qui a marqué son enthousiasme pour notre projet.

Serge Dahan, président de Morial et du B'nai Brith Europe et vice-président d'Amussef a conclu les débats en exposant que l'héritage séfaraide dépasse largement le périmètre de l'exil et qu'il convient de le pérenniser en transformant le projet de Mussef en un *Institut européen du monde séfaraide* qui assurerait notamment les missions de sauvegarde et de transmission de la mémoire séfaraide et serait au cœur d'un réseau européen capable de recueillir, analyser, animer et diffuser la documentation quels que soient les supports, physiques ou numériques, sur l'histoire et le parcours des différentes communautés séfaraides et leurs contributions aux sociétés traversées par ces riches histoires collectives et individuelles.

Enfin, Béatrice Strouf, de l'Ambassade d'Israël, a commenté brièvement l'exposition créée à l'occasion du 30 novembre. Vous pouvez en savoir plus en cliquant sur [les réfugiés oubliés](#).

Le Figaro avait opportunément accepté de publier, précisément le 30 novembre, un article de Hubert Lévy-Lambert intitulé "COMMENT LES JUIFS SÉFARAIDES ONT DÛ QUITTER LES TERRES D'ISLAM"

Vous trouverez cet article in extenso et plus de détails sur cette journée sur notre [lettre du 4 décembre](#).

### **Nouvelles actions de communication**

Il est patent qu'un grand projet comme le nôtre a besoin d'être connu d'un maximum de personnes afin de susciter non seulement des encouragements verbaux mais aussi des participations financières significatives. A défaut, les opposants, même minoritaires, risquent de l'emporter sur la majorité silencieuse.

A cet effet, nous diffusons depuis quelques mois une *lettre hebdomadaire* envoyée à plus de 2.000 personnes, qui présente notamment les événements en cours concernant le monde séfaraide et des écrits récents ou passés émanant de personnalités du monde séfaraide ou concernant ce monde. Vous pouvez voir ces lettres sur [Newsletter – AMUSSEF](#)

Nous faisons en outre depuis le mois de novembre 2020 appel à une jeune chargée de mission dynamique, Marine Zana, qui intervient en auto-entrepreneur pour relancer la recherche de grands donateurs en France et à l'étranger et pour développer la communication via les réseaux sociaux (Internet, Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter et Youtube).

C'est ainsi que des interviews de plusieurs donateurs d'Amussef et/ou personnalités du monde séfaraide ont été faites par Marine Zana et mises en ligne par Cassandre Bergel sur youtube : Au 31 mai, nous avons déjà interviewé *Jacques Attali, Stéphane Benayoun, Bernard Bensaïd, Charles Canetti, Ronald Cicurel, Monique Cohen, Nicole Cohen-Addad, Denis Cohen-Tannoudji, Paul Dahan, Yves Dana, Mireille Hadas-Lebel, Hervé Kabla, Yehuda Lancry, Diana-Paola Lévy, Maurice Lévy, André Lévy-Lang, Elliot Malki, Sylvaine Messica, Fred Scetbon-Didi, Benjamin Stora et Ariel Wizman,*

Beaucoup d'autres interviews sont en cours. Vous pouvez les voir sur [AMUSSEF Organisation - YouTube](#).

Les survivants de l'exil des pays arabes et musulmans vieillissent et disparaissent inexorablement. Ils doivent livrer le récit de leur vie passée et de leur déracinement. De plus en plus rares, ils sont d'autant plus précieux. Et indispensables pour faire œuvre de transmission. Comme le fait le *Mémorial de la Shoah* pour les survivants de la shoah, notre ambition est de conserver leur histoire.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Fred Scetbon-Didi quelques jours après son interview. Il était un de nos premiers donateurs, pour avoir donné au Muséf un magnifique *gilet de circoncision* (cf notre [lettre du 17 décembre 2020](#)). Son décès confirme qu'il est urgent de réaliser notre œuvre de mémoire avant que tous les exilés du siècle dernier aient disparu.

## **Renouvellement du bureau**

Un premier bureau avait été constitué par l'assemblée constitutive de novembre 2018 : président : Hubert Lévy-Lambert ; vice-président : Jean-Louis Charbit ; trésorier : Bernard Bensaïd ; webmestre : Hervé Kabla ; secrétaire : Clara Jeangros

Compte tenu des nombreux événements intervenus depuis la création de l'association, il nous avait paru utile de renouveler l'ensemble du bureau lors de l'assemblée du 15 septembre 2020. C'est ainsi qu'ont été élus président : Hubert Lévy-Lambert ; vice-présidents : Serge Dahan, Didier Nebot, Muriel Touaty ; trésorier : André Ouazana ; webmestre : Robert Sitbon ; secrétaire général : David Ankri.

Comme indiqué dans le rapport présenté à cette assemblée, ce nouveau bureau devait « *préparer une refonte des statuts qui devait être soumise à une assemblée extraordinaire fin novembre 2020, et poursuivre et accentuer nos efforts pour faire connaître notre grand projet et pour lever les fonds nécessaires en vue d'en faire rapidement une réalité...* ».

Des dissensions se sont malheureusement rapidement fait jour. Inquiets de l'hostilité persistante du directeur du Mahj et découragés par la difficulté de lever des fonds et notamment par l'absence d'un grand donateur pionnier susceptible d'en entraîner d'autres, plusieurs membres du bureau ont proposé d'abandonner l'idée de faire un musée au profit d'un institut inspiré d'un défunt institut sépharade européen. Considérant que les membres de l'association m'avaient donné le mandat de créer un musée et que les difficultés rencontrées ne devaient pas conduire à renoncer, je n'ai pas accepté ce revirement et ils ont remis leur démission. Le comité scientifique avait d'ailleurs déjà rejeté l'idée de transformer le projet de musée en institut.

Je vous propose donc de prendre acte de ces défections et de procéder à la nomination de nouveaux membres désireux de faire avancer notre grand projet contre vents et marées. J'en profiterai pour céder la place à un nouveau président apte à poursuivre et mener à bien notre projet et devenir président d'honneur si vous êtes d'accord. Trois résolutions vous sont proposées à ce sujet, l'une pour modifier l'article 8 des statuts afin d'élargir le bureau, la deuxième pour nommer un nouveau bureau et la dernière pour transférer le siège social chez le nouveau président.

Si vous ratifiez ces résolutions, le nouveau bureau élu pour 4 ans comprendra Stéphane Benayoun, expert-comptable et commissaire aux comptes, administrateur de l'ACEFI et d'ORT France, président ; Pierre Aziza, Bernard Bismuth, Laurent Sabbah, vice-présidents ; David Soussan, trésorier ; David Ankri, secrétaire général ; Hervé Kabla, webmestre ; Nicole Cohen-Addad, Eddy Lévy, Michel Lévy, membres ; Hubert Lévy-Lambert, président d'honneur.

Vous pouvez voir une interview de Stéphane Benayoun sur notre chaîne [youtube](#),

## Rapport financier

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 font ressortir un bilan de 138.082 € à l'actif et au passif. La trésorerie est de 128.540 € (contre 50.582 € fin 2019). Les comptes de tiers sont égaux à 7.262 € (contre 56.464 €). Ils correspondent à des cotisations de 2020 reçues pour l'essentiel au début de 2021.

Le résultat de l'exercice est de 27.036 € (contre 107.046 €).

*Les recettes* se montent à 71.889 € (contre 155.575 €). Elles peuvent être ventilées en 3 parties :

- 36.009 € de cotisations et dons en numéraire,
- 33.600 € correspondant à une opération de mécénat de la société de conseil Denelen. Cette société, conseil en stratégie de marque, nous a offert une étude de positionnement qui nous a amenés à revenir à l'objet d'origine, *l'exil des communautés séfarades*, comme le montre notre nouvelle signature figurant en tête de ce rapport. Nous remercions vivement Hélène Touati et Denis Bonan, dirigeants de Denelen.
- 2.280 € correspondant à l'estimation de la valeur de 3 objets reçus par Amussef, et destinés au musée, dont un firman de 1878 d'Abdulhamid II, un livre sur les juifs de Singapour et le gilet de M Scetbon-Didi déjà mentionné.

A l'exception des dons en nature, les dons reçus directement font l'objet de reçus Cerfa. Pour les membres assujettis à l'IFI, nous avons passé une convention avec la *Fondation France-Israel* leur permettant de bénéficier des avantages fiscaux appropriés. Par ailleurs, des accords ont été passés avec la *Fondation de France* pour que les donateurs de plusieurs pays d'Europe puissent bénéficier d'avantages fiscaux en fonction des lois locales. De même avec la Fondation du Roi Baudouin pour les donateurs des USA et du Canada. Plus de détails sur <https://amussef.org/inscriptions/>

*Les dépenses* se montent à 44.889 € (contre 48.528 €). La plus grande partie est constituée des honoraires de la société Denelen, passés également en recettes comme indiqué plus haut (33.600 €). Le reste est constitué de frais d'informatique pour la création du site mussef.org (3000 €), des honoraires du commissaire aux comptes (2000 €) et d'honoraires divers. L'association ne rémunère pas son bureau. Elle n'a pas de locaux propres ni de personnel en CDI ou en CDD.

Le résultat sera porté au report à nouveau qui se montera à 134.082 € après affectation.

## Cotisations

Nous vous proposons de maintenir les cotisations au même niveau que précédemment, soit :

*Membre actif : 50 € ; Donateur : 100 € ; Bienfaiteur : 300 € ; Mécène : 1000 € ; Fondateur : 10.000 € ; Parrain : à partir de 50.000 € ; Membre d'honneur : libre.*

Les donateurs de 100.000 € et plus bénéficient d'avantages particuliers dont la participation au [cercle Maïmonide](#) et la possibilité de donner leur nom ou celui d'un être cher à une partie du musée.

Nous vous rappelons qu'en vertu des statuts, seuls participent aux assemblées les personnes à jour de leur cotisation.

L'appel de cotisations 2021 n'a pas encore produit tous ses effets. A la date du 31 mai 2021, les cotisations ont été reçues de 98 membres pour un montant de 33.580 €.

Si vous ne faites pas partie des membres à jour de cotisation, cliquez sans attendre sur <https://amussef.org/inscriptions/> Vous recevrez aussitôt un reçu Cerfa pour vos impôts. Merci d'avance.

## Rapport du Commissaire aux comptes

Dans son rapport daté du 13 avril 2021, le cabinet Cailliau Dedouit et Associés, représenté par Stéphane Lipski, écrit : « *Nous certifions que les comptes annuels de l'association sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.* »

## Événements post-clôture

La crise du covid 19 a naturellement ralenti nos activités mais ne nous a pas empêchés de poursuivre nos réflexions et nos actions.

Nous avons poursuivi l'édition d'une lettre hebdomadaire, diffusée à plus de 2000 exemplaires.

De nouvelles interviews ont été mises en ligne sur notre chaîne [AMUSSEF Organisation - YouTube](#).

Nous avons en outre lancé un projet de coopération avec *Google Arts et Culture*, filiale désintéressée de Google, afin de créer une préfiguration du Mussef sous forme virtuelle, ainsi que cela a été fait avec succès pour le musée de l'Ecole polytechnique. Cf [notre lettre du 13 mars](#) : Un partenariat est noué entre le Mus'X et [Google Arts & Culture](#).

Sans renoncer à l'implantation prévue rue de Constantine ou dans un autre emplacement approprié, si nos efforts pour convaincre des grands donateurs sont enfin couronnés de succès, nous étudions la possibilité d'installer une *préfiguration* du Mussef dans un espace de quelques centaines de m<sup>2</sup> au sein du Centre Européen du Judaïsme, afin de pouvoir y tenir des réunions, stocker nos premiers objets et réaliser des premières expositions temporaires.

Enfin, nous prévoyons *un grand événement* pour commémorer l'exil des communautés juives des pays méditerranéens le 28 novembre prochain. Nous avons d'ores et déjà obtenu l'accord du Maire de Paris Centre pour tenir cet événement dans la salle des fêtes de sa mairie (anciennement mairie du 3<sup>ème</sup>), là où nous avons tenu notre assemblée constitutive en novembre 2018. Si par malheur la France souffrait d'une rechute de la pandémie, il se ferait en virtuel comme l'année dernière.

A cette occasion, nous présenterons une vidéo d'un groupe d'élèves de *l'Ecole polytechnique* présentant leur Projet Scientifique Collectif (PSC) fait sous la direction d'Anne Dulphy, professeur à Polytechnique, présidente du comité scientifique du Mussef, sur les *mouvements de juifs des pays musulmans au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle*.

Si vous approuvez les termes du présent rapport, je vous propose de voter les résolutions ci-après. Je vous en remercie par avance.

Le président

*Hubert Lévy-Lambert*

## **Projets de résolutions**

### **Première résolution : comptes 2020**

L'assemblée générale, ayant entendu le rapport du président et le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020, approuve le rapport moral et le rapport financier.

### **Deuxième résolution : affectation du résultat**

L'assemblée générale arrête le résultat de l'exercice à la somme de 27.036 € et décide de l'affecter au report à nouveau.

### **Troisième résolution : modification des statuts**

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 8 des statuts comme suit :

*Ancienne rédaction* : L'Association est dirigée par un bureau comprenant un président, un à trois vice-présidents, un trésorier, un webmestre et un secrétaire général. Les membres du bureau sont élus par l'assemblée générale pour 4 ans renouvelables. Les anciens présidents peuvent être nommés président d'honneur.

*Nouvelle rédaction* : L'Association est dirigée par un bureau comprenant 5 à 12 membres dont un président, un à quatre vice-présidents, un trésorier, un webmestre et un secrétaire général. Les membres du bureau sont élus par l'assemblée générale pour 4 ans renouvelables. Entre deux assemblées, si le plafond n'est pas atteint, quelle qu'en soit la cause, le bureau peut coopter des nouveaux membres. Leur nomination doit être ratifiée par la prochaine assemblée. Les anciens présidents peuvent être nommés président d'honneur.

### **Quatrième résolution : nominations au bureau**

En remplacement des membres du bureau nommé par l'assemblée générale du 15 septembre 2020, l'assemblée générale nomme les personnes ci-après pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2024 :

*Président* : Stéphane Benayoun

*Vice-présidents* : Pierre Aziza, Bernard Bismuth, Laurent Sabbah

*Trésorier* : David Soussan

*Secrétaire général* : David Ankri

*Webmestre* : Hervé Kabla

*Membres* : Nicole Cohen-Addad, Eddy Lévy, Michel Lévy

*Président d'honneur* : Hubert Lévy-Lambert

### **Cinquième résolution : siège social**

L'assemblée générale décide de transférer le siège de l'association au 168 rue de Grenelle 75007 Paris à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.